



LISTE PRE-INSCRIPTION

● DOSSIER D'INSCRIPTION A REMPLIR :

- Renseignements administratifs
- Autorisations parentales
- Règlement de fonctionnement
- Contrat d'accueil

● PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR :

- Copie de l'attestation de sécurité sociale -
- Copie de la carte d'allocataire (CAF, MSA ou autre...) -
- Copie de l'acte de naissance ou du livret de famille
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- Copie de la page de vaccination du carnet de santé (DTP obligatoire, coqueluche et haemophilus fortement recommandés)
- Ordonnance permanente nominative autorisant l'administration, par la Directrice Puéricultrice D.E., d'une dose poids de paracétamol en cas de $T^{\circ} \geq 38,5^{\circ}C$. n.b. : l'ordonnance permanente doit préciser : nom / prénom / poids de l'enfant et être renouvelée chaque année.

● MATERIEL A FOURNIR :

- Un sac contenant des tenues complètes de rechange
- Selon la saison, prévoir : veste, bonnet, chapeau, bottes, chaussons (*Penser à les identifier !*)
- Par mesure d'hygiène, il est souhaitable que chaque enfant est son propre thermomètre et sa brosse à cheveux
- Pour les produits d'hygiène, à savoir : **couches / crèmes** (pour l'érythème fessier et hydratante) / **sérum physiologique** et : **lait maternisé / biberon / tétine** ; toutes ces fournitures sont proposées par la crèche. Une seule gamme de produit de type générique est disponible.
Cependant, vous êtes libres de leur préférer les produits que vous utilisez habituellement pour votre enfant. Si vous faites ce choix, aucune contrepartie financière ne sera envisageable, il n'y aura pas de déduction possible du tarif horaire. (Préconisations de la CAF.)

A FOURNIR PENDANT LA PERIODE D'ADAPTATION